

Le MCRN reçoit une aide financière de 20 000 \$ dans le cadre du Plan de relance économique du milieu culturel du gouvernement du Québec

Sept-Îles, le 6 décembre 2021 – Le ministère de la Culture et des Communications (MCC) a accordé un montant de 20 000\$ au Musée régional de la Côte-Nord dans le cadre du Plan de relance économique du milieu culturel. Cette aide fait suite au dépôt du projet « Entre culture et démesure : Un azimut numérique pour le MRCN! » qui a été réalisé en tenant compte des objectifs et des critères du programme Aide aux immobilisations du MCC.

Le projet déposé prévoit l’acquisition de matériel audiovisuel et de captation vidéo visant la tenue d’activités culturelles, en plus de l’aménagement d’un lieu de projection extérieur, afin d’adapter l’offre du Musée en respect des normes sanitaires. À l’angle de la crise sanitaire et de l’avancement des technologies de l’information, un azimut : celui du virage numérique. Cette voie permettra au Musée de rejoindre plus aisément sa mission de diffuseur culturel régional. La Côte-Nord est un territoire vaste; en culture comme en superficie!

« Bien ancré dans sa région, le Musée régional de la Côte-Nord a élaboré un projet qui lui permettra de produire du contenu numérique et de le rendre accessible au public. De plus, en aménageant sa cour arrière pour des projections extérieures, le Musée élargit son offre. L’accès à la culture est une priorité pour notre gouvernement dans toutes les régions du Québec, et c’est pourquoi les institutions muséales doivent pouvoir compter sur des outils adaptés pour poursuivre leur mission. »

Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications

À propos du programme d’aide aux immobilisations – Volet 2

Le programme d’aide aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications (MCC) contribue à la mise en œuvre du Fonds du patrimoine culturel québécois, inscrit dans la Loi constitutive du ministère de la Culture et des Communications. Il entend contribuer au développement social, culturel et économique du Québec, en plus de favoriser l’accessibilité et la participation citoyenne aux arts et à la culture. Le Volet 2 du programme vise le maintien et la bonification des équipements et des infrastructures culturelles, notamment par l’acquisition ou le remplacement de mobiliers et d’équipements spécialisés inhérents à la mission de l’organisme et à sa vocation culturelle.

À propos du Musée régional de la Côte-Nord

Le Musée régional de la Côte-Nord est une institution muséale accréditée et reconnue par le MCC. Situé à mi-chemin entre la Haute et la Basse Côte-Nord, et au cœur de la vie culturelle de Sept-Îles, le Musée régional de la Côte-Nord se consacre à la conservation, à l’étude et la mise en valeur du patrimoine régional. En ses murs, ce sont près de 10 000 objets qui composent ses collections archéologiques, ethnologiques, scientifiques et artistiques. Ses actions : Valoriser le patrimoine nord-côtier par une muséologie d’intervention à l’échelle régionale | Protéger, conserver, étudier et présenter le patrimoine nord-côtier dans les domaines de l’ethnohistoire, de l’archéologie et des sciences naturelles | Promouvoir l’art en diffusant des œuvres des artistes locaux, tout en présentant des expositions variées venues de l’extérieur.